

MICROCOURPURES ÉLECTRIQUES

Information ENEDIS

Concernant les microcoupures qui ont eu lieu récemment sur les différents réseaux 20 000 volts (surtout sur 2 des 3 départs HTA) qui alimentent St Pierre :

Voici quelques explications de la part du chargé de relation avec notre Commune :

« Ce phénomène normal apparaît sur le réseau de distribution d'énergie sous forme de coupures brèves par l'ouverture et la fermeture (durée de quelques dixièmes de secondes) des disjoncteurs des départs du réseau à moyenne tension.

Conformément aux dispositions prévues par le législateur au travers de l'arrêté technique du 17 mai 2011, c'est un automatisme qui produit une microcoupure (0.3 seconde) à l'apparition d'un défaut. Il se révèle souvent suffisant à l'élimination de celui-ci (désamorçage de l'arc électrique). Il peut arriver qu'une coupure brève de 15 secondes lui succède en cas de persistance du défaut. Cette technique permet d'éliminer 95 % des défauts (dits " fugitifs") tout en assurant la protection des biens et des personnes. Afin de palier en toute sécurité aux défauts fugitifs susceptibles de générer des incidents importants, nos lignes sont donc équipées, à leur source, de protection à réenclencheurs automatiques.

Les défauts fugitifs ont des origines multiples : branches qui touchent la ligne ou déposées par le vent, manchons de paille enroulés sur nos lignes en période de moissons, oiseaux, causes mécaniques, matériel défaillant, etc.

En résumé, nous évitons ainsi dans 95 % des cas des pannes de plus longues durées pour une cause éphémère.

Les appareils électriques doivent, par construction et au regard des normes en vigueur (donc de manière légale), supporter sans difficulté ce type de perturbation.

Pour les personnes qui exercent une activité sensible d'un point de vue informatique, il est fortement conseillé de se munir d'un onduleur car comme dans toutes les communes alimentées par des réseaux moyenne tension aériens, des micro coupures, selon des cycles qui peuvent être très variables, peuvent survenir à tout moment.

Nous surveillons la qualité de fourniture de nos 20 000 kms de réseau dans le 71, mais nous n'engageons des recherches chronophages (très difficile de localiser un défaut non permanent), que lorsque des seuils de fréquence sont dépassés et/ou quand nous soupçonnons des causes structurelles (problème ponctuel de végétation, matériel défectueux...).

La période actuelle est perturbée sur le plan atmosphérique et la longueur des réseaux implique parfois des perturbations ayant pour siège un lieu éloigné de plusieurs kms, voire dizaines de kms.

Pour corréliser les problèmes avec nos enregistrements des événements sur le réseau HTA, il serait bien de faire parvenir à la Mairie - de manière horodatée - les microcoupures qui pourraient survenir à nouveau.